Bulletin de don

Je soutiens l'Hôpital Saint-Antoine

Entreprise / Raison sociale : _____
Code APE/Siret : _____

☐ Mme ☐ Mr ☐ Mr et Mme _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Je fais un don d'un montant de :

☐ 30€ ☐ 50€ ☐ 80 € ☐ 150€ ☐ 300€ Autre : _____

Je souhaite soutenir :

☐ L'amélioration de la qualité de vie des patients hospitalisés
☐ L'acquisition d'équipements médicaux de pointe
☐ Les programmes de recherche innovants
☐ Autre : _____

J'effectue mon don :

☐ Par chèque, libellé à l'ordre de l'**Hôpital Saint-Antoine**
☐ Par virement bancaire, en indiquant en objet de virement : **« 073 - Don Hôpital Saint-Antoine»**

Virement de France et de l'étranger

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé R.I.B	Titulaire du compte
10071	75300	30002004225	37	Régie Hôpital Saint-Antoine

IBAN	BIC
FR76 1007 1753 0030 0020 0422 537	TRPUFRP1

Date : __ / __ / ____ Signature *(obligatoire)* :

Merci de signer et renvoyer ce bulletin accompagné de votre chèque ou ordre de virement à :
Hôpital Saint-Antoine – Direction du Mécénat - Secrétariat de Direction
184 rue du Faubourg Saint-Antoine - 75012 Paris

En tant qu'établissement de l'AP-HP, l'Hôpital Saint Antoine est habilité à recevoir des dons et des legs.
En tant que donateur particulier, si vous êtes imposable en France, en soutenant notre hôpital, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts sur le revenu de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. (Ex. : votre don de 100€ ne vous coûte réellement que 34 € après déduction fiscale).
Si vous représentez une entreprise mécène, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 60% du montant de son don, limité à 0,5% du chiffre d'affaire de l'entreprise (Ex. : votre don de 5000€ ne vous coûte réellement que 2000€ après déduction fiscale). Un reçu fiscal vous sera adressé après réception de votre don.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous pouvez, en vous adressant par écrit à l'Hôpital Saint Antoine, avoir accès aux informations vous concernant contenues dans notre fichier donateurs et demander leur rectification. Vos coordonnées ne font l'objet d'aucune communication extérieure et sont réservées à l'usage exclusif de l'Hôpital Saint Antoine (AP-HP).

HÔPITAL SAINT-ANTOINE

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS
www.aphp.fr

MERCI DE VOTRE GENEROSITE !